

# BRIES INFO

Joyeuses fêtes Décembre 2010



#### Sommaire:

Le mot du maire Comité des usagers - suite Groupe AGIR pour l'Energie La réserve naturelle nationale de Ristolas Mont Communication des informations communales par internet Dernières infos sur la TNT Les nouvelles modalités de déneigement La forfaitisation de la taxe de séjour Le ski de fond et Abriès : une longue histoire commune Anim'Abriès Hommage à Pierre Flandin La population d'Abriès s'agrandit Communication du CPIE

#### A mi-mandat, gardons le moral!

epuis 3 ans, nous avons conscience du désengagement de nos financeurs, mais il reste encore 3 ans pour finaliser ou mettre en route notre programme. Beaucoup d'embûches sur notre chemin nous retardent, nous obligent à nous remettre en question. Les aides financières traditionnelles se raréfient. Il faut aller chercher ailleurs des subventions plus pertinentes, avec des projets transformés et plus innovants qui trouvent ainsi une écoute auprès des programmes européens, tout en restant dans la logique de notre engagement auprès du Programme AGIR avec la région PACA.

Les projets de compétence communautaire sur la Commune d'Abriès ont pris un peu de retard, mais en 2011, la station d'épuration verra le jour, ainsi que l'unité de méthanisation assurant le chauffage des nouveaux ateliers municipaux. Les dossiers techniques, administratifs et les marchés du réseau de chaleur seront terminés ; nous pourrons réaliser les travaux en 2012.

Que nous réserve la réforme des territoires qui doit être réalisée avant juillet 2013 ? N'y aura-t-il bientôt qu'une seule commune dans le Queyras ? Avec quelles communautés de communes devronsnous nous unir? C'est un grand chantier à venir, des longs débats en vue. Pour nous aider dans nos une étude commandée réflexions. Communauté de Communes va nous permettre de faire un diagnostic de nos collectivités locales, et, ainsi, de pouvoir nous donner des orientations. Nous vous tiendrons au courant de l'évolution de ce dossier important.

Pour l'instant, espérons que la saison d'hiver soit bonne pour tous. Le Conseil municipal et moimême vous souhaitons à tous nos meilleurs vœux et de bonnes fêtes de fin d'année.

Joëlle OCANA

\*\*\*\*

#### Comité des usagers - suite

ors du dernier bulletin Abriès Info, le petit mot d'humeur que j'ai publié a été mal perçu par certains membres du comité des usagers.

Il avait l'avantage de la franchise et le défaut d'avoir blessé, ce dont je m'excuse.

Le comité des usagers m'a donc invité à le rencontrer, ce que j'ai volontiers accepté. A cette occasion, j'ai pu préciser que toutes les réunions du Conseil municipal étaient publiques, comme la loi le prévoit et que nous avons toujours apprécié la présence d'administrés de la Commune. J'ai également précisé qu'un Comité des usagers est utile car il assure une veille sur l'ensemble de l'action municipale et sur la responsabilité des élus.

Un fonctionnement mieux réglé dans nos relations ne peut qu'être profitable pour tous. Nous sommes tombés d'accord sur la nécessité, pour le comité des usagers de mieux travailler les compterendus. La publication de ce compte-rendu dans les futurs Abriès Info n'est pas remise en cause.

Yves GOIC

\*\*\*\*

### Communication du Groupe AGIR pour l'Energie

Dans le cadre de la démarche régionale AGIR pour l'Energie, le Groupe AGIR et la Commune d'Abriès vous convient à une réunion publique

#### <u>le mardi 18 janvier 2011 à 18 h,</u> à la salle des fêtes

Le thème de cette réunion est l'éclairage nocturne et a pour but de vous présenter le résultat de la réflexion menée par le Groupe AGIR et la Commune et d'engager avec la population une large concertation.

Un apéritif "énergétique" vous sera offert à

cette occasion. Venez nombreux!

\*\*\*\*

#### La réserve naturelle nationale de Ristolas Mont Viso

Qu'est-ce qu'une réserve naturelle ? C'est un territoire, sur une ou plusieurs communes, dont la faune, la flore, le sol, les eaux, les gisements de minéraux ou de fossiles et les milieux naturels présentent une importance particulière vis-à-vis de la conservation d'espèces menacées par des évolutions des activités humaines. C'est donc un outil d'utilité publique au service de la sauvegarde d'un patrimoine naturel dont la valeur est reconnue à l'échelon national, voire européen. La gestion de la réserve peut être confiée par l'Etat, à une collectivité, une association, une fondation ou un organisme public. Pour la réserve de Ristolas Mont Viso, le gestionnaire est le Parc naturel régional du Queyras.

En tant que délégué du Parc, mais aussi parce que je suis un pratiquant de la montagne en tant qu'amateur comme en tant que professionnel, j'ai travaillé avec Alain BLOC, le conservateur de la réserve, sur le recensement des itinéraires de randonnées.

L'article 13 du décret de création de la réserve précise que « la circulation et le stationnement des personnes sont limités aux sentiers balisés ainsi qu'à la route menant au Belvédère du Viso et selon les modalités définies par arrêté du préfet ». Mais les itinéraires considérés comme balisés ne sont pas encore listés et reconnus officiellement. Le rôle de la commission spéciale de gestion de la réserve naturelle, présidée par M. le Maire de Ristolas, et qui encadre le conservateur et le garde de la réserve, est de proposer cette liste au préfet.

Les professionnels et les pratiquants de la montagne considèrent certains itinéraires comme intéressants à conserver pour accéder aux refuges italiens (ex : le couloir du Porc) ou parce que ces itinéraires sont déjà "cairnés" (ex : l'accès au lac du Clot Sablé). Une proposition d'aire de bivouac près du refuge a également été formulée. Les objectifs du gestionnaire de la réserve sont de garantir la quiétude de la faune sauvage et d'éviter les dégradations que pourrait générer la fréquentation de zones encore sauvages et riches en espèces typiques du massif visolien. La végétales confrontation des besoins d'accès à la montagne et des nécessités de conservation du patrimoine naturel se fera sur la base de concertations entre le gestionnaire de la réserve et les usagers de la montagne.

A ce jour, rien n'est encore décidé! Nous ne manquerons pas de vous tenir informés. Mais ces réunions de travail ont le mérite d'associer les professionnels de la montagne avec le gestionnaire de la réserve à une meilleure protection des lieux, car c'est en s'associant que nous réussirons à protéger l'espace tout en préservant l'activité économique et touristique.

Des réunions d'information publiques seront organisées pour mieux vous expliquer les problématiques soulevées par la réserve de Ristolas Mont Viso.

Jean-Philippe CHERBONNIER

\*\*\*\*

### Communication des informations communales par internet

A fin d'améliorer la communication des informations de la Commune et de la transmettre en temps réel (ou presque), et pour économiser du papier, des timbres, du temps, conformément à l'engagement de la Commune dans le programme AGIR pour l'Energie, nous vous proposons de communiquer au secrétariat votre adresse internet. Une liste de diffusion sera créée et vous recevrez les informations plus rapidement. Vous pourrez même recevoir le prochain numéro d'Abriès Info de 2011 en primeur!

Pour cela, rien de plus simple : envoyez un message à <u>mairie.abries@wanadoo.fr</u> en notant comme objet "Informations communales" et en précisant dans le message vos coordonnées précises. Un accusé de réception vous sera renvoyé vous confirmant votre inscription dans la liste de diffusion.

Bénédicte PEYROT

\*\*\*\*

#### Dernières infos sur la TNT

e vendredi 3 décembre, une réunion d'information a eu lieu à Gap, organisée par Jean Michel ARNAUD, président de l'association des maires des Hautes-Alpes. J'ai assisté à cette réunion accompagné par Claude Wursteisen, au titre du comité des usagers du village d'Abriès.

Après des généralités sur l'installation de la TNT sur le territoire, il se confirme qu'Abriès est dans une zone d'ombre. Cette information n'est pas nouvelle puisque lors d'une première réunion tenue l'an dernier, la carte de la couverture faisait déjà état de ce fait.

Mais ce qui est nouveau, c'est que les anciennes paraboles qui nous permettaient de capter les 6 chaînes de base ne permettront plus d'obtenir les images correspondantes (date limite fin 2011). Il faudra vraisemblablement modifier l'orientation de ces paraboles et surtout changer les démodulateurs existants. Pour les autres qui captent la télévision avec une antenne râteau, c'est l'écran noir dès le 5 juillet. Pour ces démodulateurs spéciaux TNT, il faut compter actuellement aux environs de 130 euros par téléviseur, sauf si vous possédez un téléviseur très récent avec démodulateur intégré.

Trop, c'est trop! J'ai réagi au titre de la commune, car nous sommes des Français à part entière et alors qu'Aiguilles capte normalement la TNT avec une simple antenne râteau, nous sommes encore une fois des laissés pour compte. Le CSA, qui brille par son irresponsabilité, a délégué tout pouvoir à un GIP (Groupement d'Intérêt Public) pour toute action visant à informer les populations. Le GIP Paca a donc décidé deux choses :

- Se déplacer pour faire un diagnostic sur les besoins de la commune
- 2- Faire une réunion publique pour donner toutes les informations sur les possibilités d'aide. Ces deux actions devraient avoir lieu avant le 15 janvier 2011

J'ai demandé une réponse écrite avec les deux dates et j'informerai la population dès que ces dates seront fixées.

Lors de la réunion publique, il est important que toute la population se mobilise pour se faire entendre et discuter pied à pied les aides financières prévues. Il est bien entendu exclu que la commune investisse pour réadapter le réémetteur existant (environ 100000 euros sur 10 ans et 4 à 5000 euros par an d'entretien). Nous n'avons pas à payer pour des modifications que nous n'avons pas demandées.

Je continuerai à défendre les intérêts de la commune et des habitants d'Abriès.

Gabriel CLOITRE

\*\*\*\*

#### Les nouvelles modalités du déneigement à Abriès

ous avez pu le constater, le tracto-pelle orange de la Commune ne circule plus dans les rues d'Abriès lors des chutes de neige. En effet, malgré de très nombreuses et coûteuses réparations, cet engin ne peut plus répondre aux sollicitations que sont les nôtres. De plus, en raison de la restructuration des services techniques (Joseph AUDIER se retrouvait tout seul pour assurer le déneigement des voies publiques - les deux dernières années passées avec les grosses chutes de neige ont montré les limites de l'engin communal, malgré toute la bonne volonté de Joseph et de Nicolas), il a été décidé de conclure une convention de déneigement avec deux entreprises privées. A partir d'une hauteur de neige de 10 cm, les entreprises Monnet Christophe et SARL Bucci engagent l'ouverture des voies publiques et de quelques voies privées nommément désignées selon certains critères, avant le déneigement des parkings.

Si, pour quelque raison que ce soit, vous souhaitez faire déneiger votre accès strictement privé, vous devrez alors vous adresser directement aux entreprises qui vous factureront le travail effectué.

Dans les précédents numéros d'Abriès Info, nous vous avons rappelé l'obligation qui vous était faite, en vertu des arrêtés municipaux des 28 décembre 1979 et 2 mars 2009, d'installer des barres à neige sur les toits donnant directement sur la voie publique. Si, malgré cela, vous n'avez pas procédé à ces installations, nous vous informons que le déneigement de la voie publique par ces entreprises en raison des chutes de neige du toit vous sera facturé au tarif horaire pratiqué. Nous vous rappelons que, pour les assurances, dans la mesure où un arrêté municipal a été pris en ce domaine, votre responsabilité est engagée en cas d'accident sur une personne ou le bien d'autrui.

\*\*\*\*

#### La forfaitisation de la taxe de séjour

e 25 mai 2010, les loueurs de meublés ont reçu un courrier les informant des nouvelles modalités de perception de la taxe de séjour. Cette taxe de séjour, instituée par la loi du 13 avril 1910, est due par toute personne de plus de 13 ans venant en vacances à Abriès dans une location meublée ou à l'hôtel/gîte ou au camping. Elle permet de financer des équipements et infrastructures pour accueillir une clientèle touristique. Concernant Abriès, elle permet de financer les animations touristiques et la navette de l'Escarton.

Deux périodes ont été fixées durant lesquelles vous pouvez percevoir cette taxe de séjour : du 15 décembre au 10 avril et du 20 juin au 1<sup>er</sup> septembre. Cela fait un total de 190 jours qui peut paraître très important pour certains d'entre vous. Ces 190 jours représentent le nombre de jours maximum pendant laquelle vous êtes en droit de percevoir la taxe de séjour.

Par ailleurs, certains se sont étonnés que soit pris en compte le nombre de lits de classement, alors que pour une capacité d'accueil déclarée, par exemple pour 4 lits, s'il y a une famille avec deux enfants de moins de treize, ceux-ci ne paient pas la taxe de séjour, ce qui reviendrait à trop verser de taxe de séjour forfaitaire.

Mais ces chiffres sont atténués par toute une série d'abattements :

- ♦ un abattement obligatoire de 0.6 (40 %)
- un abattement sur la capacité d'accueil de 0.5 (50%) permettant de diminuer de moitié le nombre de lits déclarés dans les arrêtés de classement
- o un abattement facultatif.

Concernant ce dernier abattement facultatif, le Conseil municipal, sur proposition de Commission de la Taxe de Séjour, a décidé de le moduler en fonction de catégories précises. Lorsqu'il est avéré qu'un propriétaire ne loue son logement que durant une seule saison (soit l'hiver, soit l'été), l'abattement facultatif est porté à 0.5 (50 %). Lorsqu'il est avéré qu'un propriétaire loue son logement mais qu'il l'utilise également pour ses besoins propres pendant ses vacances, l'abattement facultatif est porté à 0.6 (40 %). Pour tous ceux n'entrant pas dans ces deux catégories, l'abattement facultatif est porté à 0.75 (25 %).

Comme les loueurs en ont été informés, ce nouveau système entre en application à compter du 15 décembre 2010. Le versement de la taxe de séjour forfaitaire leur sera demandé pour un 1<sup>er</sup> acompte au 1<sup>er</sup> avril et pour le solde au 1<sup>er</sup> octobre. De nombreux loueurs ont décidé d'opter pour le prélèvement automatique en deux échéances. Si

vous êtes intéressés par ce mode de paiement, n'hésitez pas à vous adresser au secrétariat de la mairie : Bénédicte se fera un plaisir de vous en expliquer le fonctionnement et les avantages que cela représente pour vous.

\*\*\*\*

#### Le ski de fond et Abriès : une longue histoire commune

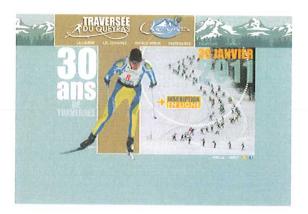
epuis fort longtemps, le Haut-Guil, et particulièrement Abriès, est le terrain de jeu favori des fondeurs. La topographie des pistes s'y prête aisément. Cela s'est concrétisé tout particulièrement avec la belle course de ski de fond qu'est la Traversée du Queyras. Le 30 janvier 2011 sera organisée la 30<sup>ème</sup> édition de la Traversée du Parc naturel régional du Queyras.

En 1976, 4 pionniers du ski de fond décident de lancer la Traversée du Queyras. Georges Marrou et Roland Preiss pour la vallée des Aigues, Jacques Mathiau et Jacques Villiot dans la vallée du Guil. Pour la première fois, une épreuve ralliait 6 communes dans une dynamique nordique. Au fil du temps, d'autres Queyrassins se sont investis (Mr Taupin, Jean-Pierre Seror, Daniel Brunet...).

Quelques Queyrasssins qui se sont illustrés en gagnant les 52 km : Joëlle Ocana et Delphine Roux, Sylvain Barthélémy, Francis Martin, Guillaume Humbert.

Plus de 30 ans après, cette course connaît toujours autant de succès, soutenue par la Communauté de Communes de l'Escarton et par de nombreux bénévoles.

Aujourd'hui, les jeunes entraîneurs du Ski Club Queyras, Arnaud et Nicolas Barbesier, Guillaume Humbert ont repris le flambeau, aidés pendant des années et encore aujourd'hui par Henri et Joëlle Ocana.



En 2011, c'est un nouveau cap. L'Office de Tourisme du Queyras va s'impliquer dans la communication de cet événement pour aider ces jeunes. Un nouveau site internet www.traversee-

<u>du-queyras.fr</u> va permettre aux concurrents de s'inscrire en ligne.

### Goalabre en leader!



Sur la mass-start en style libre, Paul Goalabré a signé une superbe 3º place à une vingtaine de secondes du vainqueur, le Roumain Petrica Hogiu.

Paul Goalabré est toujours notre ambassadeur et notre mascotte. Membre de l'Equipe de France Junior, il représentera encore notre village et notre territoire cette saison, en ski de fond. Vous pouvez suivre ses résultats sur le site <a href="www.queyras-montagne.com">www.queyras-montagne.com</a> dans la rubrique "Nos champions" ou sur le site <a href="www.ski-nordique.net">www.ski-nordique.net</a>. Il a été sélectionné pour la Coupe d'Europe à Alta Badia en Italie les 10 et 11 décembre derniers, et son résultat a été 3<sup>e</sup> sur 15 km en skating. Comme à Bessans, le week-end précédent où il a fait 3<sup>e</sup> sur la mass-start en style libre. Et le 17 décembre, il a été le 1<sup>er</sup> au sprint et le 18, 1<sup>er</sup> aux 10 km junior à St Ulrich en Autriche

\*\*\*\*

#### ANIM'ABRIES

Anim'Abriès a besoin de se redynamiser. Aussi, nous vous proposons de venir nombreux à son Assemblée générale :

le lundi 17 janvier 2011 à 20 h 30 à la Salle des Fêtes

A près la restructuration des offices du tourisme, il était important que la présidence de cette association soit assurée par un conseiller municipal. Après deux ans de fonctionnement, il faut que la population se la réapproprie. Il y aura, bien sûr, un représentant de la mairie au sein de l'association dans la mesure où le budget est alimenté principalement par la Commune, mais c'est à vous de décider de son évolution.

Les joies de Noël, l'ambiance créée dans Abriès grâce à un noyau de personnes du village, qui mettent en commun leurs connaissances et leurs savoir-faire pour le plaisir de tous. Ils méritent d'être mis à l'honneur pour cette solidarité, cette noblesse de cœur qui représente le don de son temps de loisirs pour les autres... MERCI.



A Francis et Roselyne Pin, Gilbert et Jacqueline Galfard Jean-Paul et Hilda Terraz, Jean-Lucien et Véronique Audier-Merle, Christian et

Maguy Andres, Gérard Laurens et Gaby Cloître

Tous nos remerciements vont également à Jean-Pierre Seror et Sylvain Monnet pour leur temps de travail et la mise à disposition de leurs engins.

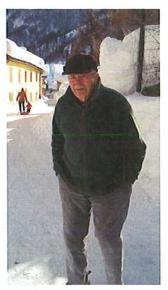
Colette MARION

\*\*\*\*

### Pierre Flandin, "I'un des plus anciens moniteurs de ski"

Pierre Flandin est né le 4 novembre 1920 à L'Echalp. Il est donc le 2<sup>e</sup> nonagénaire du village d'Abriès. Il est allé à l'école de L'Echalp jusqu'à 11 ans (9 à 10 élèves, tous cours confondus) où il a obtenu son certificat d'études. Jusqu'à 26 ans, il a fait le paysan avec ses 2 frères et sœurs.

Le 10 juin 1940, il a été évacué en Ardèche avec sa famille, comme de très nombreux Queyrassins, dans un train de réfugiés partis de Montdauphin. Suite à l'incendie de L'Echalp en 1947, il est reparti avec sa famille à La Monta, et, l'hiver suivant, à Ristolas.



En 1953, la famille déménage à nouveau, mais pour Abriès où il habite actuellement. à Suite cela. commence à faire le moniteur de ski pour les classes de neige avec quelques hommes du village (ils ont fait un stage à Vars pour être agréés par Jeunesse et Sports). Pendant 2 à 3 ans, le damage se faisait à pieds et le premier filneige est apparu vers

1956. Malgré ce complément de salaire l'hiver, il continuait toujours à faire le paysan.

Depuis 2000, il vit seul dans cette grande maison, mais il aime s'asseoir sur le banc de la poste ou de l'office du tourisme pour échanger avec les uns et les autres. Pierre est un passionné de lecture, et de musette et ne rate jamais un bal. Aujourd'hui, il refend toujours son bois et aime se balader en voiture. Et si vous avez besoin d'un renseignement sur la vie d'autrefois, il se fera un plaisir de vous renseigner.

Martine CROCE

\*\*\*\*

#### Quelques dates à retenir

<u>Dimanche 2 janvier à 16 h</u>: Gâteau des Rois à la salle des Fêtes - Vous êtes tous invités <u>8 et 9 janvier</u>: à Brunissard, 1<sup>ère</sup> épreuve du Championnat de France cadets et cadettes. Venez encourager notre équipe du Ski Club Queyras et nos représentants d'Abriès: Louise Goalabré et Arthur Royère

15 et 16 janvier : Cocktail des neiges dans le Haut-Guil. Samedi 15 à 18 h à Abriès dans la cour de l'église : grand spectacle gratuit pour tous avec la Compagnie Quidams dans le cadre de "Les Givrés de la Rue". Compagnie qui a eu l'honneur de participer à l'ouverture de la Coupe du Monde de Foot à Paris en 1998

\*\*\*\*\*

#### La population d'Abriès s'agrandit

Rienvenue aux derniers nés d'Abriès :

Célestin MATHIEU, Noémie BOURCIER, Anastasia CASSE, Siloé GREMBERG CHOSSON et Mila LASNIER

\*\*\*\*

## Économies d'énergie : des conseils et accompagnements adaptés



La nécessité d'une approche économe de l'énergie n'est plus à démontrer. En effet, sensibilisation et augmentation du prix des énergies ont progressivement modifié nos habitudes et changé notre

approche des ressources. Mais le changement peutil s'opérer spontanément ? La bonne volonté suffitelle à engager des actions pertinentes ?

Le parc immobilier représente à lui seul 47% des consommations d'énergie en France. Or, la

diversité et la complexité de ce parc ne permettent pas d'apporter une solution « clé en main », transposable à tous les bâtiments. Il est donc nécessaire de réaliser un diagnostic personnalisé, avant d'offrir des solutions adaptées au cas par cas. C'est cette démarche qu'une association briançonnaise, le *Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement Haute-Durance* (CPIE), soutient en offrant son expertise aux particuliers et aux collectivités territoriales. Un engagement vers la performance énergétique.

#### Conseils au particulier



Le CPIE propose, à travers son Espace Info-Energie, un conseil neutre, gratuit, et indépendant, sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables.

Les particuliers peuvent ainsi bénéficier d'un accompagnement sur les questions :

- techniques (Isolation, Chauffage, Construction, Bioclimatisme, Rénovation...)
- économiques (Aides financières, Eco-prêt à taux zéro, Crédit d'impôt...)
- juridiques (Réglementation Thermique, Label BBC, Normes chauffage...)

Vous pouvez bénéficier de ce service gratuit lors de permanences à Embrun (le mardi de 9h à 14h à la manutention), ou bien nous contacter par téléphone ou par mail.

Espace Info>Energie T: 04 92 21 27 40 Mail cpie.eie@free.fr
Site: www.eie05.org

#### Conseils aux collectivités

Dans le cadre du programme AGIR, Abriès s'est engagé, en partenariat avec le CPIE, dans un travail sur les consommations communales. La commune bénéficie ainsi d'un soutien dans sa démarche vers l'efficacité énergétique.

L'ingénieur thermicien en charge de cette mission a déjà effectué un état des lieux approfondi du patrimoine communal. Ce diagnostic servira ensuite de base de réflexion aux investissements à engager prioritairement : isolation des bâtiments, systèmes de régulation, production de chaleur, sensibilisation des usagers... sont autant de facteurs sur lesquels il est possible d'agir.

Ces services sont soutenus financièrement par le Département, la Région, et l'ADEME.

Le responsable du CPIE

Mairie d'Abriès – 05460 ABRIES Responsable de la publication : J. Ocana, Maire Imprimé par nos soins